MAIL EDITION

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 JUILLET 1893. 66me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 14 JUILLET 1893.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

LE 14 JUILLET.

Voici venir le cent-quatrième anniversaire de la Prise de la Bastille, et malgré les misères que l'on fait à l'intérieur, au gouvernement de la République française; malgré les cris de rage qu'arrache, aux partisans des régimes déchus, le sentiment de leur impuissance; malgré les sourdes menées et les attentats des misérables qui voudraient substituer la licence à la liberté et l'anarchie aux principes fondamentaux de toute espèce de gouvernement—il semble que ce grand souvenir, loin de s'oblitérer dans les esprits, n'y devient que plus vivace. Dans toute l'étendue de la France, et partout ou, sur le globe, se trouve un groupe quelconque de Français, on s'est préparé à célébrer, dignement, cet événement.

Mais c'est surtout en Amérique et, spécialement, aux Etats-Unis, que la fête va, comme toujours, prendre de vastes proportions et un vif éclat. La raison en est bien simple. Cette raison, nous ne la trouvons pas seulement dans la similitude des institutions dont jouissent les deux pays, ni même dans le souvenir des glorieux travaux accomplis ensemble, sur les mêmes champs de bataille, pour l'affranchissement des colonies anglaises. Pour découvrir la véritable origine des étonnantes affinités qui existent entre les deux grandes révolutions de l'Ancien et du Nouveau Monde, il faut remonter plus haut et scruter plus profondément les faits.

Coïncidence étonnante, unique dans les temps anciens et modernes : non seulement les deux révolutions ont changé, transfigaré—l'une le continent nouveau, l'autre la vieille Europe, simultanément à quelques années de distance, à la fin d'un même siècle—mais leurs causes premières datent de la même époque.

De ce côté-ci de l'Atlantique, la découverte d'un hardi navigateur qui faisait voile vers l'Ouest, un peu au hasard, et s'en fiait plus encore à la Providence qu'à son propre génie ; de l'autre côté, la Réforme et la Renaissance—deux mouvements qui n'avaient qu'un but assez étroit : l'un, de s'affranchir, un peu brutalement, d'une autorité jusque-là consacrée ; l'autre, de remettre au jour les chefs-d'œuvre, enfouis dans l'oubli, des peintres, des sculpteurs, des poètes et des penseurs de l'antiquité.

Ces événements qui procédaient d'idées et d'aspirations d'un ordre complètement différent, et se produisant à des milliers de lieues de distance, repassaient, en même temps, dans l'espace de quelques années, à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième ; et leurs auteurs, leurs inspirateurs, leurs plus puissants appuis, ne se doutaient guère de l'immense influence que leur œuvre devait, plus tard, exercer sur l'avenir intellectuel et matériel, politique et économique, de l'humanité.

En Europe, la Réforme s'égarait dans les sacristies, et la Renaissance, dans les ateliers, sans grand profit pour l'humanité. En Amérique, les découvreurs et leurs gouvernements allaient se perdre dans les déserts du continent du Sud, en vue du créer des colonies qu'ils exploiteraient et dont ils abuseraient. Il y avait trois cents ans que cela durait, sans résultat appréciable à première vue, et quiconque n'apercevait que la surface des choses, en était réduit à se demander à quoi de bon et d'utile pouvaient aboutir tant de rébellions, tant d'amour pour les penseurs et les artistes de l'antiquité, tant de découvertes dans le Nouveau Monde.

Heureusement, tout cela avait, sans que les plus perspicaces s'en aperçussent, produit dans les âmes un tout puissant travail intérieur. Tout cela avait semé dans les esprits, dans les cœurs, des germes de libéralisme et des besoins d'indépendance qui y couvaient, qui s'y développaient lentement, mais sûrement, et n'attendaient qu'un moment favorable pour éclore, pénétrer à la surface et éclater au grand jour.

Il a fallu la grande poussée de la philosophie du dix-huitième siècle pour éclairer l'humanité et lui expliquer le sens véritable des aspirations vagues qui la travaillaient. Il n'en fallut pas davantage pour faire éclater la foudre et produire l'incendie général.

On se demande, quelquefois, pourquoi cette simultanéité des deux révolutions qui ont transformé le monde ancien et le monde nouveau ; pourquoi les affinités évidentes qui existent entre elles ?

Les raisons, nous venons de les donner : elles sont, tout entières, dans la coïncidence des événements qui en ont été les causes premières ; dans la marche parallèle des mouvements qui, de part et d'autre, les préparaient, et, surtout, dans le puissant travail de la philosophie du 18e siècle, qui en a précipité l'explosion.

Il est donc tout naturel que, sur la rive occidentale, de l'Atlantique, on célèbre le 14 Juillet, avec éclat, comme sur la rive orientale, on fête cordialement le 4 Juillet. Résultat tous deux d'un même travail, parallèle, de trois siècles, ils doivent exciter ici et là, le même enthousiasme dans les populations.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

LE PHYLLOXÉRA EN FRANCE. — Nous lisons, dans l'*Autorité*, de Paris, du 1er juillet :

On télégraphie, de Châlons-sur-Marne : On vient de découvrir, sur le territoire d'Ambonnay, au lieu dit Tonris, une tache phylloxérique d'environ soixante mètres carrés. Deux vignes sont comprises dans cette tache. La vigne la plus gravement atteinte est en pleine prospérité et est âgée de dix ans. La cuvette est très nettement dessinée et les ceps compris dans celle ci sont presque morts.

MM. Mercier, président du comité directeur contre le phylloxéra, et Maisonneuve, délégué du ministre de l'agriculture, prennent les mesures nécessaires pour empêcher la propagation de ce terrible insecte.

LETTRE
—DE—
S. S. le Pape Léon XIII
Au Cardinal Gibbons,
Archevêque de Baltimore.

LÉON XIII, PAPE.

Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons souvent donné des preuves manifestes tant de la sollicitude qui Nous anime envers les fidèles et les évêques des Etats-Unis de l'Amérique du Nord que de la particulière bienveillance que Nous portons à cette portion du troupeau du Seigneur. A ces preuves Nous avons ajouté un témoignage évident de Nos sentiments, en vous envoyant comme Notre délégué Notre Vénérable Frère François, archevêque titulaire de Lépante, homme d'élite, éminent par la doctrine non moins que par la vertu, ainsi que vous l'avez vous-mêmes publiquement attesté, dans l'assemblée d'archevêques tenue récemment à New-York, confirmant de la sorte la confiance que Nous avions mise en sa sagesse.

L'envoi de Notre délégué a servi d'abord à donner un témoignage public et de Notre bon vouloir à l'égard de votre patrie et de Notre haute estime pour ceux qui la gouvernent ; en effet, assister en Notre nom à l'inauguration de l'Exposition universelle de Chicago, à laquelle Nous avons Nous aussi participé, sur la courtoise invitation que Nous a adressée ce même gouvernement. Le but de cet envoi a été, en outre, de rendre en quelque manière perpétuelle Notre présence au milieu de vous, au moyen d'une Délégation apostolique permanente établie à Washington.

Par là Nous avons hautement déclaré, non seulement que Nous avions pour votre nation une affection égale à celle que Nous portons aux autres nations les plus florissantes auprès desquelles Nous avons coutume de déléguer des hommes revêtus d'autorité, mais encore que Nous désirons vivement que les liens qui vous unissent à Nous, vous et les fidèles, comme des fils à leurs pères, devinssent chaque jour plus étroits. Et Nous avons reçu une grande consolation de ce que la nouvelle résolution que Nous inspirait Notre sollicitude avenue vous a été suivie là-bas d'une manifestation commune de reconnaissance et de dévouement à Notre égard.

Or, dans Notre sollicitude paternelle envers vous, Nous avons principalement chargé l'archevêque de Lépante d'employer tous ses soins et toutes les industries de la charité fraternelle à faire disparaître tous les germes de dissentiment qui se manifestait dans les controverses trop connues sur la manière de bien élever la jeunesse catholique ; dissentiment qui était alors envenimé par la publication de certaines pièces doctrinales et de décisions au sujet desquelles on disputait de part et d'autre.

Notre Vénérable Frère obéit en tous points aux instructions que Nous lui avions données et, au mois de novembre de l'année dernière, il se rendit à New-York, où s'étaient réunis avec vous, Notre cher Fils, les archevêques de cette région, qui répondaient au désir que Nous leur avions fait connaître par la Sacrée Congrégation de la Propagande, de les voir, après qu'ils auraient pris l'avis de leurs suffragants, délibérer et se concerter sur le meilleur moyen de pourvoir au bien des enfants des fidèles qui fréquentaient, au lieu d'écoles catholiques, des collèges publics.

Ce qui fut sagement décrété par vous et par l'archevêque de Lépante, conformément à votre prudence et estime bien méritée, nous ne pouvons que le louer et en remercier Dieu. Nous confirmons de grand cœur ce jugement et Nous donnons à vous et aux autres prélats qui ont participé à la réunion, de justes éloges, pour avoir répondu comme il convenait à Notre intention et à Notre attente.

En même temps, Notre Vénérable Frère voulant, conformément à Notre désir, trancher les questions relatives à la manière de bien élever la jeunesse, au sujet de laquelle, Nous l'avons dit, s'était engagée une discussion, même par la publication d'écrits, qui passionnait et divisait les esprits, vous présenta certaines propositions rédigées par lui et visant l'instruction et l'éducation. Après avoir mûrement pesé la valeur et la portée de ces propositions, l'assemblée de archevêques demanda d'y ajouter certaines déclarations et d'y introduire certains amendements, à quoi l'archevêque de Lépante acquiesça avec empressement. Cela fait, la noble assemblée mit fin à ses sessions, exprimant sa reconnaissance et déclarant qu'elle approuvait la manière dont ce prélat s'était acquitté de la mission spéciale que Nous lui avions confiée. Nous avons eu pleine connaissance de tout cela *par les actes mêmes de l'assemblée que vous avez pris soin de Nous soumettre.*

Mais ces mêmes propositions de Notre délégué ayant été mal à propos rendues publiques, aussitôt les esprits s'enflammèrent et s'engagea de nouvelles controverses qui, tant par les fausses interprétations que par les insinuations malignes répandues par les journaux, prirent plus d'étendue et de gravité. Alors, plusieur évêques de votre pays, soit qu'ils crussent avoir peine les interprétations qui étaient données de quelques unes de ces propositions, soit qu'ils redoutassent les conséquences qui, à leur avis, pouvaient en être tirées au détriment des âmes, Nous firent part confidentiellement de leurs craintes. Et Nous, Nous souvenant que le salut des âmes est la suprême loi que Nous devons considérer avant tout, Nous avons voulu que chacun de vous, par des lettres personnelles, Nous fît connaître en toute liberté l'opinion qu'il avait sur la question ; ce que vous avez tous fait avec diligence.

Après une étude attentive de ces lettres, il Nous a été facile de reconnaître que plusieurs d'entre vous ne trouvaient, dans les propositions en question, rien qui fut inquiétant ; mais que ces propositions paraissaient à d'autres abroger en partie le régime concernant l'école établi par les conciles de Baltimore, et qu'ils craignaient que la diversité des interprétations ne donnât naissance à de fâcheuses divisions, qui seraient nuisibles aux écoles catholiques.

Ayant mûrement examiné la question, Nous sommes persuadé que de telles interprétations sont absolument contraires à la pensée de Notre délégué, comme elles sont bien loin de l'esprit de ce Siège Apostolique. En effet, les principales propositions apportées par Notre délégué sont tirées des décrets du IIIe concile de Baltimore et établissent avant tout que l'on doit travailler avec le plus grand soin à avoir des écoles catholiques et que l'on s'en remet au jugement et à la conscience de l'Ordinaire pour décider, suivant le cas, s'il est permis ou s'il est pas permis, de fréquenter les écoles publiques. Si, dans tout discours, il faut entendre les paroles qui suivent en un sens qui s'accorde, qui ne soit pas en opposition avec les paroles dites précédemment, il est tout à fait déloyal et injuste d'interpréter la seconde partie du discours de manière qu'elle soit en contradiction avec la première. Faite ainsi serait d'autant plus condamnable que l'intention de l'auteur serait plus claire.

Or, lorsque Notre délégué présenta ses propositions dans l'assemblée de New-York, il protesta nettement (*comme on le voit par les actes*) de son admiration pour le zèle pastoral des évêques de l'Amérique du Nord, à cause des décrets pleins de sagesse qui avaient été promulgués dans le IIIe concile de Baltimore pour le progrès de l'éducation catholique de la jeunesse. Il ajouta que ces décrets, en tant qu'ils tracent une règle générale, doivent être *fidèlement* observés, et que, bien que les collèges publics ne puissent pas être entièrement réprouvés (car il peut y avoir des cas, comme le concile lui-même l'a constaté, où il est permis de les fréquenter) il faut s'efforcer, par tous les moyens possibles, de multiplier le nombre des écoles catholiques et de leur donner tous les perfectionnements désirables.

Au reste, pour qu'il ne subsiste à l'avenir aucun motif de doute, ni aucun dissentiment d'opinion dans une question si grave, de même que Nous l'avons déclaré dans Nos Lettres adressées le 23 mai de l'année dernière à Nos Vénérables Frères les archevêques et évêques de la province ecclésiastique de New-York, Nous déclarons de nouveau, en tant qu'il est besoin, que l'on doit constamment observer les décrets qui, avec l'approbation du Saint-Siège, ont été portés dans les conciles de Baltimore au sujet des écoles paroissiales et toutes les autres prescriptions édictées sur la même question par les Souverains Pontifes, soit directement, soit par l'organe des Sa rées Congrégations.

Après quoi, Nous avons la ferme espérance (appuyée surtout sur votre dévouement envers Nous et envers le Siège Apostolique) que rien ne mettra obstacle, toute cause d'erreur et toute inquiétude ayant disparu, à ce que, dans une parfaite union des esprits par la charité, vous travailliez à étendre de plus en plus le règne de Dieu dans cette vaste partie du monde. En vous dévouant avec ardeur à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes qui vous sont confiées, efforcez vous d'être utiles à vos concitoyens et de prouver votre attachement à votre patrie, afin que les hommes qui administrent les affaires publiques comprennent facilement la puissance du concours que l'Eglise catholique apporte pour le maintien de l'ordre et la prospérité du peuple.

En ce qui vous concerne personnellement, Notre cher Fils, Nous ne doutons pas que vous ne preniez grand soin de faire connaître à Nos Vénérables Frères des Etats-Unis les sentiments dont Nous avons voulu vous faire part et que vous ne fassiez tous vos efforts pour que, la discussion soulevée étant apaisée et entièrement éteinte, comme il est si désirable, les esprits qu'elle avait excités retrouvent la paix, dans une mutuelle bienveillance.

En témoignage de Notre dilection, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, à Vous, à Nos mêmes Vénérables Frères, au clergé et aux fidèles confiés à votre vigilance, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 31 mai 1893, la seizième année de Notre Pontificat.

UN TUEUR DE FEMMES.

Dans la nuit du 9 juin, les locataires de la maison portant le numéro 14 de la rue Hassard, dans le quartier des Buttes-Chaumont, à Paris, entendirent des cris épouvantables venant de la chambre occupée, au quatrième étage de cette maison, par le nommé Henri Lestevens.

—Je vais te tuer ! hurlait ce dernier.

Et comme, à cette menace, répondaient les appels désespérés d'une femme, il ajoutait :

—Si tu cries, tu es morte !

A un même moment, on entendit trois détonations suivies de cris de terreur poussés par la victime.

Les voisins accoururent, et plusieurs d'entre eux se disposaient à aller chercher la police, quand un grand bruit, aussitôt suivi d'un silence profond, se fit entendre. Un drame terrible venait de se passer. Lestevens, après avoir blessé sa victime à coups de revolver, l'avait saisie dans ses bras, et, se dirigeant vers la fenêtre de sa chambre, l'avait précipitée dans le vide.

Le corps avait heurté, au troisième étage, un petit grillage destiné à maintenir des pots de fleurs ; il avait ensuite brisé l'appui d'une fenêtre du premier étage ; enfin, après ces arrêts, il était allé s'abattre sur le sol, dans la cour de la maison.

La victime—une jeune femme du nom de Mathilde Forty—fut relevée aussitôt, et on l'a transporta à l'Hôpital Saint-Louis.

Pendant ce temps, on s'était emparé de l'assassin. Il fut mené au commissariat de police. En route, la foule voulut l'y lyncher ; sans pitié, le misérable. Hommes et femmes, surexcités, exaspérés, le frappaient, avec ardeur, à coups de cannes, de parapluies, de tout ce qui tombait à portée de leurs mains. Il ne dut qu'à la sagacité de son escorte de pouvoir arriver à la porte du commissariat, sans trop de dommages.

Interrogé par le commissaire, il déclara que Mathilde Forty avait voulu le voler ; qu'il l'avait tiré des coups de revolver pour l'effrayer, mais cette version est absolument fausse. Mathilde Forty, questionnée à son tour, a déclaré qu'elle avait consenti à suivre Lestevens, parce que celui-ci, qui se disait rentier, lui avait promis de l'épouser. Une fois dans la chambre, le misérable l'avait menacée, puis blessée et jetée par la fenêtre.

Mathilde Forty est une toute jeune femme ; c'est une ouvrière ; elle habite, avec son père et son frère, boulevard de la Villette.

Lestevens est un homme suspect. Il a exercé les métiers les plus divers. Rien de précis dans son passé ; son état-civil n'est même pas connu exactement.

Chaque soir, il se rendait sur les boulevards extérieurs, en quête d'une femme ; il s'attachait surtout, à suivre les ouvrières, à qui il promettait le mariage. Si les malheureuses consentaient à l'écouter et à se rendre chez lui, il les brutalisait, et toujours il les menaçait de les tuer, tirant même des coups de revolver. Il y a cinq semaines environ, il blessa une jeune femme, et essaya de la jeter par la fenêtre ; elle dut se faire conduire à l'hôpital, où elle est encore en convalescence.

Avant d'habiter rue Hassard, l'assassin avait demeuré, en garni, rue Lord, chaussée Clignancourt, boulevard de Clichy et boulevard Barbès, dans des hôtels garnis. Ses logeurs ont tous été unanimes à dire qu'il était "capable de tout." Ils l'ont renvoyé à cause des scènes qu'il faisait aux malheureuses qui avaient eu la faiblesse de le suivre.

C'est un alcoolique invétéré, ivre à partir de six heures du soir, et alors d'une méchanceté rare. Aux Buttes-Chaumont, il disait volontiers : "On m'a surnommé l'Espagnol, parce que je tue sans pitié ; j'étais la terreur de Montmartre : je peux devenir la terreur de la Villette !" Et, pour donner plus de poids à ses paroles, il sortait un revolver et le brandissait, heureux de terrifier ses auditeurs.

Il importe de rappeler que Lestevens a déjà eu affaire à la Justice. Quand il demeurait rue Lepic, il emmena, un jour, dans un hôtel de la rue des Trois-Frères, une jeune femme, qu'après avoir martyrisée, il précipita par la fenêtre. La malheureuse se tua sur le coup en tombant sur le pavé de la rue. Arrêté aussitôt, Lestevens fut envoyé au Dépôt. Une instruction fut ouverte contre lui. Mais, comme il parvint à persuader que la mort de sa compagne d'occasion était le résultat d'un simple accident. Il bénéficia d'une ordonnance de non-lieu, et fut rendu à la liberté, sur un rapport du docteur Garnier, qui conclut à sa non-responsabilité. A ce moment, on aurait dû l'interner dans un Asile d'aliénés, au lieu de le relaxer purement et simplement.

On assure que les victimes de ce misérable sont au nombre de dix-huit. Les unes ont eu le mâchoire brisée, d'autres le crâne fracturé. C'est à l'intervention de voisins, que leurs cris avaient attirés, qu'elles ont dû de ne pas être, elles aussi, jetées par la fenêtre, et de s'en trouver quittes pour les balles de revolver.

L'état de Mathilde Forty est moins grave qu'on ne le supposait. Les coups de revolver n'ont atteint aucun organe essentiel. Quant aux blessures qu'elle s'est faites dans sa chute, elles n'auront pas, déclarent les médecins, de conséquences fatales.

La malheureuse a pu être confrontée avec son assassin. Celui-ci a persisté dans sa première version. Il a dit : "Quand j'ai vu cette femme prendre mon argent, mon sang n'a fait qu'un tour, j'ai vu rouge, et alors j'ai menacé la voleuse, qui s'est précipitée vers la fenêtre et est tombée dans le vide". Mais Mathilde Forty a opposé à ce récit des dénégations indignées : "Misérable ! s'est elle écriée, vous avez voulu m'assassiner !"

Le juge d'instruction chargé de l'enquête a reçu les témoignages de plusieurs femmes qui ont eu à subir des mauvais traitements de la part de Lestevens.

Jusqu'à nouvel ordre, on doit considérer cet individu comme un monomane, un détraqué doublé d'un alcoolique, un fou monstrueux.

BROWN'S IRON BITTERS Cures Dyspepsia, Indigestion & Debility.

Par son pouvoir curatif hautement concentré, la Salsepareille d'Ayer est le remède pour le sang, le meilleur et le plus économique.

UNE DÉSESPÉRÉE DE NEUF ANS. —Nous avons dit qu'une jeune fille de neuf ans, Félicie Boutin, habitant chez ses parents, 32, cours Ragot, à Saint-Denis, près Paris, était tombée, accidentellement, par la fenêtre.

L'enquête à laquelle s'est livré M. Belonino, commissaire de police, a établi chez cette enfant l'intention bien arrêtée de se tuer.

Son père est un ancien gardien de la paix, que sa conduite déplorable et des faits d'une excessive gravité ont fait rayer des contrôles de la Préfecture de police.

Cet individu, qui exerce la profession de cordonnier et passe pour ivrogne et brutal, vit, depuis une vingtaine d'années, avec une mégère, Marie Bougon, âgée de trente-huit ans, de qui il a eu trois enfants, Félicie, Gaston et Marie.

Des scènes fréquentes éclataient dans le ménage. Quand le mari et la femme avaient échangé des horions, ils tombaient à bras raccourcis sur les pauvres petits.

L'année dernière, Marie, l'aînée, aujourd'hui âgée de seize ans, alla se jeter dans le canal Saint-Denis, non loin du square Thiers ; un garçon du bateau-lavoir la sauva, et apprit qu'elle avait voulu se tuer pour s'affranchir des brutalités de sa mère.

Devenue grande, Marie alla travailler au dehors. La fureur de la mégère se reporta alors sur Félicie.

Il y a quelques jours, la pauvre petite arriva à l'école communale, le corps meurtri et la tête saignante des coups qu'elle avait reçus ; elle dit à ses compagnes que la vie lui était devenue intolérable, et qu'elle allait se tuer.

—Ce qui me fait peur, ajouta-t-elle, c'est la souffrance !

Le lendemain, sa mère partit, la laissant seule avec le petit Gaston. Félicie crut le moment venu de mettre à exécution le projet qu'elle nourrissait depuis longtemps : elle s'assit sur la barre d'appui de la fenêtre et se laissa tomber en arrière.

On la releva gisant sur le cours Ragot, la tête fendue et déjà morte.

M. Belonino, commissaire de police, a ouvert immédiatement une enquête. Après avoir acquis la preuve que la pauvre petite était martyrisée par sa mère, il a mis celle-ci en état d'arrestation, et l'a envoyée au Dépôt.

Le mari a été laissé provisoirement en liberté.

Quant au corps de la pauvre enfant, il a été transporté à la Morgue, pour être soumis à l'examen des médecins légistes.

GONZALES & LAUDUMIEY,
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 92—1 an

THEZAN.—Décédé hier, à 12:30 heures P. M., à l'âge de 5 mois, JOSEPH SIDNEY, fils d'EDGARD THEZAN et de BERTHE REY. Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 14 juillet, à 4:30 de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de ses parents 294 rue St-Philippe près Prieur.

BOULMAY.—Décédé hier matin, jeudi, 13 juillet 1893, à 8 heures et demie, P. V. BOULMAY, âgé de 72 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu de sa dernière résidence, 414 rue Champs Elysées cette Paroisse.

Les journaux de Montgomery, Ala., sont priés de reproduire cet avis.

McDONOUGH.—Décédé, jeudi, 13 juillet, à 4½ heures A. M., à l'âge de 90 ans, THOMAS McDONOUGH, natif d'Irlande, et résidant de cette ville depuis 45 ans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, 14 juillet, à 3 heures de l'après-midi, de la résidence de son gendre, Arthur Courrège, 150 rue St-Antoine, coin Clairborne.

PROVIDENT
Savings, Trust and Safe Deposit
BANK.
—A PARTIR DE—
LUNDI, 10 JUILLLET,
CETTE BANQUE OCCUPERA SA
Bâtisse No 37 rue Camp.
7juil—2sem GEO. W. YOUNG, Caissier.

Avis.
Toutes personnes ayant des réclamations contre feu JOSEPH HOSELLE, ainsi que toutes celles qui lui doivent, sont priées de se présenter dans les dix jours qui suivront cet avis au bureau du soussigné, avocat de la succession.
F. POURCHY,
5juil—5 914 3 1/2 rue Carondelet.

LIQUIDATION.
M. A. CASTEL, coin des rues Royale et St-Pierre, a l'honneur de faire savoir à sa clientèle en général, qu'il quitte ses affaires, et vendra à des prix d'une modicité infime, tout son fonds de marchandises d'occasion et exceptionnelle pour les familles, les personnes qui tiennent hôtels, pensions, etc. 4 juin

LE COLLÈGE JEFFERSON,
A ST-JACQUES, LNE.,
Sous la Direction des Pères Maristes,
Est à Collège Point, sur le Mississippi, à 50 milles en amont de la Nouvelle-Orléans, avec la quelle il a des communications toutes les heures par bateaux à vapeur et des trains des chemins de fer Vallée du Mississippi et Texas Pacific.
Conditions modérées. La session commence le 5 septembre. Pour des renseignements, s'adresser au Très Rev. J. H. Blenk, S. M., Convent P. O., Paroisse St-Jacques, Lne.
9juil au 5sept—

Au Public,
Nouvelle-Orléans, 26 juin 1893.
Apprenant que le bruit court que nous nous retirons immédiatement des affaires, nous désirons prévenir nos amis et le public en général que tel n'est pas le cas.
Nous continuerons les affaires sans interruption, dans toutes les branches, sous la direction de liquidateurs.
Nous solliciterons la continuation du patronage qui nous a été accordé si libéralement dans le passé, et nous promettons d'exécuter, comme de coutume, avec la plus grande promptitude les ordres qui nous seront adressés.
RICK-BORN HARDWARECO., Limited,
28 juin—2sem En liquidation.

PAR'OIDIUM
(Pas poison !)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
1avril—3m

Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent is taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.

Hôtel de l'Europe à Biloxi.
M. BOULO prévient ses amis et le public qu'il vient de quitter la maison de manière à donner toute satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés. L'hôtel sera servi par cette la même.
3juil—1m

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieis de la rue du Canal, 2me district
1er nov 92—1 an—mer, ven, dim

FRANTZ & OPITZ,
Horlogers et Joailliers
No 17 RUE BOURBON,
Près Canal, à une porte de l'entrée de la maison D. H. Holmes.
1an aout

Compagnie d'assurances du Sun Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Succursale No 68 rue Royale.
Capital payé $500,000 00
Actif, 1er janvier 1893 ..... $1,019,695 33
J. WALLACE JOHNSON, Gérant. CHS. LAUDUMIEY, CHS. D. FOUCHER.
18 juin93—1 an

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $3,820,329
Pertes réglées à la Nouvelle Orléans ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1 an

THE Photo Co.
Vend tous les ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES de toutes descriptions
Nouvelles marchandises—Les derniers modèles comme appareils—Prix de New York.
16r mai—2f p m—dim mer

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Gustaf R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore, C. M. Soria,
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

HY WELLMANS, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice Président.
TEUTONIA SAVINGS BANK,
(BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA.)
127 RUE DES ARTS, COMMUNIQUANT AVEC LA RUE DE LA COMMUNE.
Reçoit des dépôts DE UN DOLLAR et au dessus, les lundis de 9 h. 3 h. et de 7 h. à 9 h. du soir, les mardis de 3 h. de l'après midi, et, en outre, le lundi, de 9 h. 3 h. et de 7 h. à 9 h. du soir, les mardis de 3 h. de l'après midi, et de 7 h. à 9 h. du soir. Intérêt au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRÈS LE 1er DE JUILLET. W. W. WEISS, Caissier.
16 juin—1m

Montres Américaines Waltham,
—FAITES SPÉCIALEMENT POUR—
—BIJOUTIER—
113 et 115 RUE DU CANAL, Nlle-Orléans.
Envoyées par express avec pleine garantie sur reçu du prix et C.O.D.

Montres pour Dames, grandeurs exactes, unies ou ciselées.

Diamant au centre, or massif	35 00	Montre plaquée or	15 00
Montre en or massif, 14 Karat	25 00	Montre en argent, massif	10 00
Montre en or massif, 10 Karat	20 00	Montre Silverine	8 00

Montres en diamants incrustées, $50.00, $75.00, $100.00.

Prix des Montres pour Messieurs, grandeur moyenne :

Montre en or, massif, 14 Karat	40 00	Montre plaquée, 14 Karat	20 00
Montre en argent, massif	10 00	Montre plaquée, 10 Karat	16 50

Avec garantie pour qualité et le temps.
UN STOCK COMPLET DE MONTRES FINES DE HOWARD.
DIAMANTS, BIJOUTERIE ET ARGENT MASSIF.
A. M. HILL,
113 et 115 rue du Canal et 78 rue St-Charles, Nlle-Orléans.
30avril—4m

LA MAISON DE MUSIQUE
La plus ancienne et la meilleure marché de tous les Etats du Sud, est sans contredit
PHILIP WERLEIN,
135 - - RUE DU CANAL, - - 135
Pianos droits tout neufs à $250. Pianos de seconde main à partir de $75.
Prière de visiter le magasin et de s'assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs. 2'avr—1 an.dim.mar.ven

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 25 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Peres Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies. Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Bureau 233 rue du Canal près le Dépôt du Fort Espagne
15 déc 92—1 an

BUVEZ !!!
L'eau minérale effervescente de la Source d'Abita.
Comme eau de table, elle n'a pas d'égale. Le remède de la nature pour tous les maux de l'estomac, du foie et des reins. En vente partout.

C. LAZARD & CO.,
LIMITED,
LES ANCIENS ET POPULAIRES.
Marchands de Vêtements Confectionnés
D'ARTICLES DE TOILETTE
ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
1er jan—Dim Mar Ven

L. Grunewald Co.
Limited.

127 RUE CANAL.
PIANOS NEUFS,
$250 et au-dessus.
PIANOS AYANT PEU SERVI,
$150 et au-dessus.
PIANOS DE SECONDE MAIN,
$25 et au-dessus.
24janv—1an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. ADRIEN BRUNET
Joaillier, Bijoutier, Horloger,
MARCHAND DE
Montres, Pendules, Orfèvrerie
Lunettes, Jumelles Diamants, Cannes à pommes d'or et d'argent, etc.
Achat et échange de vieil or et argent.
Montres et Bijoux de toute sorte réparés par des ouvriers de première compétence.
14 déc 92—1a

Avis.
Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Mobile & Grand Tale R. R. Les trains partent d'Algier à 8 A. M., arrivant à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c. et $1.00.
J. S. LANDRY. J. S. LANDRY
MAIRE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Hôtel de Ville 10 février 1893.
Attendu qu'il vient d'être commis un crime aussi lâche qu'atroce qui a coûté la vie à un agent actif et fidèle, l'officier Torregano, alors qu'il remplissait ses devoirs ;
Moi, JOHN FITZPATRICK, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, offre par les présentes une récompense de cinq cents dollars ($500 00), à quiconque fournira les informations qui conduiront à l'arrestation et à la condamnation du meurtrier ou des meurtriers ou des partie qui auraient pris part au crime.
JOHN FITZPATRICK, Maire.
11 fév

SOARDS'
1893—NEW ORLEANS—1893
City Directory
Est maintenant reconnu comme étant le meilleur Directory qui ait jamais été publié dans cette ville. Une aide de la plus grande valeur p